



Montréal, le 4 juillet 2016

**Par courrier électronique**

M<sup>e</sup> Jean-Olivier Tremblay  
Hydro-Québec – Affaires juridiques  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Rapport annuel 2015 sur l'application du Code de conduite  
du Coordonnateur de la fiabilité  
Votre dossier : R044202**

---

Cher confrère,

Nous vous transmettons, avec la présente, la demande de renseignements (DDR) no. 1 de la Régie de l'énergie (la Régie) portant sur le rapport annuel 2015 sur l'application du Code de conduite du Coordonnateur de la fiabilité déposé à la Régie le 13 juin 2016 conformément à la décision D-2011-132 rendue par la Régie.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous transmettre les réponses à cette DDR d'ici **12h, le 14 juillet 2016.**

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/vd

p.j.